# Bulletin d'adhésion et d'abonnement

## Rejoignez l'AFP<sup>ric</sup>

## pour qu'ensemble nous soyons plus forts pour combattre la maladie et faire avancer la recherche

Chèque à l'ordre de l' $\mathsf{AFP}^{\mathit{ric}}$  à envoyer avec votre bulletin à :

AFP<sup>ric</sup> – 9, rue de Nemours – 75011 Paris

☐ Cotisation simple : 32 € (21 € d'adhésion + 11 € d'abonnement)	☐ Cotisation de parrainage : 182 € (171 € d'adhésion + 11 € d'abonnement)
☐ Cotisation de soutien : 42 € (31 € d'adhésion + 11 € d'abonnement)	☐ Abonnement à la revue pour les non-adhérents : 22 €
☐ Cotisation de membre bienfaiteur : 82 € (71 € d'adhésion + 11 € d'abonnement)	VOUS ÊTES EN DIFFICULTÉ FINANCIÈRE ?  Vous pouvez devenir adhérent, grâce à la cotisation sociale à 10 € (abonnement à la revue compris).  Pour en savoir plus, contactez le service Entr'Aide au 01 400 30 200 ou par mail à afpric@afpric.org.
☐ Je souhaite faire un don en complément de	mon adhésion
□ 30 € □ 60 € □ 89 € □ Don lib	re :€
Nom:	Prénom :
Adresse :	
Code Postal : Ville :	
Téléphone : Mail :	
nécessaires pour enregistrer votre cotisation ou votre de l'association. L'AFP <sup>ric</sup> s'engage à ne jamais transmettre vos coordonnées d'enregistrer votre don, vous adresser le reçu fiscal correspon	itement informatique à l'usage exclusif de l'AFP <sup>ric</sup> . Vos données sont on, vous envoyer un reçu fiscal, la revue et vous informer des activités à des tiers. Les coordonnées recueillies sont utiles pour nous permettre dant à votre don et toute information concernant nos activités. Exernant. Vous pouvez les modifier ou les supprimer en écrivant à Sandrine

### **QUAND J'ADHÈRE:**

- Je reçois la revue trimestrielle PolyArthrite *infos* et la newsletter mensuelle le Fil de l'info
- Je bénéficie de l'assistance des services Entr'Aide et de protection juridique
- Je suis invité(e) aux activités organisées près de chez moi : Salons de la PolyArthrite, permanences d'accueil, rencontres conviviales, groupes de parole, activités de bien-être...
- Je participe à l'élection des Administrateurs de l'AFP<sup>ric</sup> (tous les 2 ans) et j'ai un droit de vote à l'Assemblée Générale annuelle.

#### **QUAND JE FAIS UN DON:**

- Je soutiens les actions de l'AFP<sup>ric</sup>
- J'aide l'association à préserver son indépendance : près de 77 % de nos ressources proviennent de la générosité de nos donateurs
- Je contribue au développement des services pour les malades et leur famille

